



REÇU LE

28 SEP. 2022

MAIRIE EYGLIERS

*L'Argentière-La Bessée
Le 1er septembre 2022*

**MAIRIE D'EYGLIERS
Madame Le Maire
Immeuble Les Blanches
05600 EYGLIERS**

Réf : CDDA/YAI/JP/MHI/2022. 0464

Objet : Procédure de modification simplifiée n°1 – PLU d'Eygliers

Madame Le Maire,

Par courrier reçu dans mes services le 26 juillet 2022, j'ai bien pris connaissance de votre arrêté municipal n°2022/2007/071 prescrivant la modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme d'Eygliers, conformément aux dispositions de l'article L153-37 et suivants du code de l'urbanisme.

Aussi, après analyse du dossier de modification simplifiée n°1, je vous informe que je n'ai pas d'observation à formuler.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sincères salutations.

**Le Président
Cyrille DRUJON D'ASTROS**